



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/05/18

Reçu en Préfecture le : 03/05/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 2 mai 2018
D-2018/165

Aujourd'hui 2 mai 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Alain SILVESTRE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL

Délégation permanente du Conseil Municipal à Monsieur le Maire. Compte Rendu de Monsieur le Maire des opérations de gestion locative. Décisions prises entre le 1er juillet 2017 et le 31 décembre 2017.

Monsieur Alain JUPPE, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons des décisions prises entre le 1^{er} juillet 2017 et le 31 décembre 2017 en application des articles L2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal n° 2016/472 du 12 décembre 2016.

Conventions de mise à disposition consenties par la Ville de Bordeaux		
OBJET	DATE	OBSERVATIONS
Locaux situés place Jean Jaurès, convention d'occupation précaire et révocable au profit de la société le Periscope et la Ville de Bordeaux à l'occasion du concert des Freros de la Vega place des Quinconces.	01/07/2017	Emprise : 326 m ² Objet : installation d'un PC sécurité dans le cadre du concert du 10 juin 2017 Durée : du 9 au 12 juin 2017 Redevance : à titre gratuit
Locaux situés allée de Tourny, convention de mise à disposition entre la Ville de Bordeaux et la société « Tourism & City Tours ».	01/07/2017	Emprise : kiosque de 20,63 m ² Objet : billetterie des bus touristiques Durée : du 20 juin au 30 septembre 2017 Redevance : 880€ comprenant les fluides pour la durée d'occupation
Convention d'occupation de locaux situés Hangar G2, 1 quai Armand Lalande à Bordeaux entre la Ville de Bordeaux et la société IDMOG.	05/07/2017	Emprise : 275 m ² Objet : bureaux Durée : de 24 mois à compter de la date de prise d'effet Redevance : 23,99€HC et HT/m ² par trimestre soit 6597,25€ HT par trimestre Fluides et charges acquittés par l'occupant
Emprise 1 rue Jean Vaquier, convention d'occupation du domaine public entre la Ville de Bordeaux et la société Suez Eau.	06/07/2017	Emprise : 200 m ² Objet : installation d'une base de vie de chantier et d'un lieu de stockage afin de minimiser l'impact du chantier sur la circulation automobile Durée : du 1er septembre 2017 jusqu'au 31 octobre 2017 Redevance : participation au gardiennage du site pour 3 200€
Avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public d'un terrain situé Ilot La Grenouillère cours Journu Auber entre la Ville de Bordeaux et la société Eiffage construction.	06/07/2017	Objet : installation d'une base de vie de chantier dans le cadre de la construction de l'EHPAD Marie Dunand Durée : prolongation de 3 mois à compter du 17 mars 2017 jusqu'au 17 juin 2017

		Redevance : 6€HT/m ² / trimestre soit 2640€ HT pour la durée de l'occupation
Convention d'occupation temporaire entre la Ville de Bordeaux et l'État (DREAL Nouvelle Aquitaine) pour la mise à disposition d'un terrain situé à Bruges Le Lac Nord.	06/07/2017	Emprise : 473 m ² Objet : mise en place d'un cheminement provisoire au nord du remblai d'accès à la future passerelle « modes doux de franchissement » du Lac de Bordeaux dans le cadre des travaux de mise à 2x3 voies de la rocade ouest de Bordeaux Durée : pour 16 mois à compter du 1 ^{er} juillet 2017 Redevance : gratuité
Locaux situés rue du Docteur Albert Schweitzer, avenant n°2 à la convention de mise à disposition au profit de l'association des musulmans de Bordeaux Nord.	06/07/2017	Emprise : 150 m ² Objet : ajout de locaux supplémentaires, un préau à usage de salle de réunion Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2018.
Locaux situés rue Charlevoix de Villers dans l'enceinte du complexe Adolphe Buscaillet, convention de mise à disposition au profit de l'association Bordeaux Athlétic Club (BAC).	06/07/2017	Emprise : 147,50 m ² Objet : locaux au sein de l'enceinte du complexe sportif Adolphe Buscaillet Durée : 1 an du 1 ^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 Redevance : gratuité Fluides : à la charge de l'occupant
Convention d'occupation temporaire entre la Ville de Bordeaux et la société Eiffage pour la mise à disposition d'un terrain situé à Bruges Le Lac Nord.	06/07/2017	Emprise : 4 710 m ² Objet : mise en place de la base de vie du chantier de la passerelle du Lac de Bordeaux (passerelle « mode doux de franchissement ») dans le cadre des travaux de mise à 2x3 voies de la rocade ouest de Bordeaux Durée : pour 12 mois à compter du 17 juillet 2017. Redevance : gratuite
SAS Union Bordeaux Bègles, convention comportant autorisation d'occupation temporaire du domaine public dans l'enceinte du Stade Chaban Delmas.	07/07/2017	Emprise : 250 m ² Objet : implantation prolongée d'une tente de type CTS dans le cadre de l'exploitation d'une buvette lors des matchs de rugby au sein du stade Chaban Delmas Durée : de 3 ans Redevance : 5 390€ / an pour 14 matchs Fluides : à la charge de l'occupant
Locaux situés 279 cours de la Somme, avenant n°2 à la convention de mise à disposition entre la Ville de Bordeaux et l'association « Comité des fêtes et de bienfaisance du quartier Nansouty ».	11/07/2017	Durée : prolongation de 1 an à compter du 14 juillet 2017 Redevance : gratuité Fluides : gratuité Toutes les autres dispositions de la convention demeurent applicables.

Locaux situés 279 cours de la Somme, avenant n°3 à la convention de mise à disposition entre la Ville de Bordeaux et l'association « Vivre avec ».	12/07/2017	Durée : prolongation d'1 an à compter du 14 juillet 2017 Redevance : gratuité Fluides : gratuité Toutes les autres dispositions de la convention demeurent applicables.
Avenant n°1 à la convention entre la Ville de Bordeaux et l'association « Avant-Garde Jeanne d'Arc », immeuble situé 10 avenue Bel Air à Bordeaux.	13/07/2017	Emprise : 367 m ² Objet : extension de la mise à disposition de locaux, soit l'ensemble du rez-de-chaussée Redevance : gratuité Fluides : à la charge de l'occupant
Locaux situés rue Charlevoix de Villers dans l'enceinte du complexe Adolphe Buscaillet, convention de mise à disposition au profit de l'association Bordeaux Athletic Club (BAC).	20/07/2017	Emprise : 147,50 m ² Objet : locaux au sein de l'enceinte du complexe Adolphe Buscaillet Durée : 3 ans à compter du 1 ^{er} janvier 2017 Redevance : gratuité Fluides : à la charge de l'occupant
Locaux situés dans l'enceinte du bâtiment K3, 10 quai de Brazza. Avenant n° 2 à la convention de mise à disposition au profit de la SARL Carrelets du patrimoine.	30/07/2017	Emprise : 283 m ² Durée : prolongation de 7 mois du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 juillet 2017
Local situé 9 rue Etobon Chenebier, avenant n° 1 à la convention au profit de l'association « Poquelin Théâtre ».	04/08/2017	Durée : prolongation de 1 an à compter du 1 ^{er} septembre 2017 Redevance : 5 775,90€ par an
Locaux situés 62 rue Fieffe, avenant n°1 à la convention d'occupation entre la Ville de Bordeaux et la mission locale Bordeaux Avenir Jeunes.	11/08/2017	Durée : prolongation jusqu'au 31 août 2018 Redevance : gratuité Charges : fluides à charge de l'occupant sur la base d'un forfait annuel de 1000€
Locaux situés 79 rue Bourbon, avenant n°2 à la convention de mise à disposition au profit de l'association « C dans la boîte ».	04/09/2017	Durée : prolongation de 1 an à compter du 1 ^{er} janvier 2017 Redevance : gratuite Charges : fluides à la charge de l'occupant sur la base d'un forfait annuel de 600€
Cité municipale située 4 rue Claude Bonnier, convention au profit du centre communal d'action sociale (CCAS) de Bordeaux.	13/09/2017	Superficie développée de 1082 m ² Objet : mise à disposition de bureaux au rez-de-chaussée, 1 ^{er} et 3 ^{es} étages Durée : à compter de la signature jusqu'à la remise du prix de vente du siège social de l'occupant Redevance : gratuité
Avenant n°1 à la convention d'occupation précaire et révocable de locaux situés à la Pergola rue Fernand Cazerès à Bordeaux par l'association « Music's cool ».	18/09/2017	Durée : prolongation pour 1 an à compter du 15 août 2017 jusqu'au 14 août 2018 Redevance : 150€ par an Charges : fluides à la charge de l'occupant sur la base d'un forfait annuel de 880€

		Toutes les autres dispositions de la convention demeurent applicables.
Locaux situés allée de Tourny, avenant n°1 à la convention de mise à disposition entre la Ville de Bordeaux et la société « Tourism & City Tours ».	25/09/2017	Durée : prolongation pour 1 mois du 1 ^{er} au 31 octobre 2017 Redevance : 265€ comprenant les fluides pour la période d'occupation
Locaux situés 22 rue Virginia, convention de mise à disposition au profit de l'association « Stade Bordelais ».	02/10/2017	Objet : équipements sportifs du complexe Durée : 3 ans à compter du 1 ^{er} juin 2017 Redevance : 5325€/an Fluides : à la charge de l'occupant
Locaux situés 11-13 rue Fernand Philippart- 9 rue des Caperans, avenant n°1 à la convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Mémoires et Partages.	04/10/2017	Durée : prolongation pour 1 an du 1 ^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018 Redevance : 792€ par an Charges : fluides à la charge de l'occupant sur la base d'un forfait annuel de 165€ Toutes les autres dispositions de la convention demeurent applicables.
Emprise 201 avenue de Labarde. Convention d'occupation du domaine public entre la Ville de Bordeaux et l'Union départementale Confédération Française des Travailleurs Chrétiens de la Gironde.	10/10/2017	Emprise : 220 m ² Objet : bureaux Durée : 3 ans à compter du 6 octobre 2017 Gratuité de la redevance et des fluides
Local situé 49 bis rue Carpenteyre, convention de mise à disposition entre la Ville de Bordeaux et l'association Compagnie théâtrale l'œil et la lucarne.	16/10/2017	Emprise : 35 m ² Objet : ajout de locaux afin de développer le concept de lieu mutualisé et d'échanges en accueillant d'autres acteurs culturels et compagnies théâtrales Durée : du 15 octobre 2017 au 8 octobre 2018 Redevance : 1 260€ pour la durée d'occupation Fluides : à la charge de l'occupant sur la base d'un forfait pour la durée d'occupation de 450€
Local situé 49 rue Carpenteyre, avenant n°1 à la convention de mise à disposition entre la Ville de Bordeaux et l'association Compagnie théâtrale l'œil et la lucarne.	16/10/2017	Avenant réduisant le montant de la redevance en raison d'une augmentation des charges de fonctionnement Redevance : 7 500€ par an
Avenant n°1 au contrat de prêt à usage entre la Ville de Bordeaux et l'association visites des malades dans les établissements hospitaliers 33 (VMEH 33), 139 cours Balguerie Stutzenberg.	17/10/2017	Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2017 Redevance : gratuité Fluides : à la charge de l'occupant Toutes les autres dispositions du contrat de prêt demeurent applicables.

Avenant n°1 à la convention de mise à disposition de locaux situés 10 rue Carpenteyre entre la Ville de Bordeaux et l'association « Promo femmes st Michel ».	19/10/2017	Durée : prolongation à compter du 1 ^{er} novembre 2017 jusqu'au 30 juin 2018 Redevance : 16,92€ pour le temps de l'occupation Fluides : à la charge de l'occupant
Avenant n°1 à la convention de mise à disposition de locaux situés 18 rue du Cloître entre la Ville de Bordeaux et l'association « Promo femmes St Michel ».	19/10/2017	Durée : prolongation à compter du 1 ^{er} octobre 2017 jusqu'au 1 ^{er} juin 2018 Redevance : gratuité Fluides : à la charge de l'occupant Toutes les autres dispositions de la convention demeurent applicables.
Locaux situés 5 rue Duffour Dubergier/impasse Birouette et 125 cours Alsace Lorraine. Convention d'occupation précaire et révocable au profit du centre d'information de la jeunesse Aquitaine (CIJA).	25/10/2017	Emprise : 488.6 m ² pour les 2 sites Objet : bureaux et lieu d'accueil Durée : à compter du 1 ^{er} juin 2016 jusqu'au 31 décembre 2018. Redevance : gratuité Fluides : à la charge de l'occupant
Locaux situés 30 avenue Charles de Gaulle. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association de la conférence Saint Vincent de Paul.	01/11/2017	Emprise : 150 m ² Objet : bureaux dans le cadre de la distribution de denrées et de vêtements Durée : 3 ans à compter de la signature des présentes Redevance : gratuité Fluides : à la charge de l'occupant sur la base d'un forfait de 150€/an
Convention d'occupation du domaine public concernant l'utilisation du stade Chaban Delmas au profit de la Fédération Française de Rugby.	07/11/2017	Emprise : équipements sportifs du stade Chaban Delmas Objet : rencontre internationale de rugby à 15 Barbarians Rugby Club – Maori All Blacks du 10 novembre 2017 Durée : 36 heures avant l'heure et 5 heures après sa fin. Redevance : 4% de la recette « spectateurs »
Emprise quai de Brazza. Convention d'occupation du domaine public entre la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole.	08/11/2017	Emprise : 8 200 m ² à proximité du pont Chaban Delmas Objet : réalisation et aménagement d'une station de pompage et d'un bâtiment d'exploitation Durée : à compter de la date d'état des lieux jusqu'à la fin des travaux soit jusqu'au 31 décembre 2020 au plus tard. Redevance : gratuité
Locaux situés 118 rue Héron. Avenant n°1 à la convention de mise à disposition au profit de l'association « Le 4 de Bordeaux ».	10/11/2017	Emprise : 95 m ² Objet : bureaux Durée : 3 ans à compter du 4 décembre 2015 Redevance : 2 000€/an Fluides : à la charge de l'occupant

Locaux situés 62 rue Fieffé. Avenant n°1 à la convention de mise à disposition au profit de l'association « Le labo des histoires ».	13/11/2017	Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2017 Redevance : gratuité Fluides : à la charge de l'occupant Toutes les autres dispositions de la convention demeurent applicables.
Convention d'occupation du domaine public concernant l'utilisation du stade Chaban Delmas au profit de la Fédération Française de Football.	23/11/2017	Emprise : équipements sportifs du stade Chaban Delmas Objet : rencontre internationale de football du 27 novembre 2017 entre la France et la Suède Durée : du dimanche 26 novembre au mardi 28 novembre 2017 Redevance : 4% de la recette « spectateurs »
Local situé dans l'enceinte du bâtiment K3 10 quai de Brazza. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'Ecole d'Enseignement Supérieur d'Art de Bordeaux.	28/11/2017	Emprise : 480 m ² Objet : locaux affectés à l'enseignement en arts plastiques des élèves de 6 ^{ème} année de professionnalisation dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif « la grande évasion » Durée : du 1 ^{er} novembre 2017 jusqu'au 31 juillet 2018 Redevance : 2 250€ pour le temps de l'occupation Fluides : à la charge de l'occupant
Convention d'occupation précaire et révocable de locaux au sein de l'Hôtel de ville de Bordeaux au profit de Mme Y sénatrice de la Gironde.	08/12/2017	Emprise : 24 m ² Objet : locaux affectés à l'usage de bureaux dans le cadre de ses fonctions de sénateur Durée : 6 ans à compter du 1 ^{er} octobre 2017 Redevance : 6 568€ par an charges incluses
Avenant n°2 à la convention entre la Ville de Bordeaux et l'association « France Bénévolat Bordeaux Gironde », immeuble situé 120 rue Héron.	11/12/2017	Avenant venant diminuer la surface mise à disposition et prolonger l'occupation Emprise : 204 m ² Durée : prolongation à compter du 27 novembre 2017 jusqu'au 31 décembre 2018 Redevance : gratuité Fluides : à la charge de l'occupant

Locations consenties à la Ville de Bordeaux

OBJET	DATE	OBSERVATIONS
Cité municipale située 4 rue Claude Bonnier, convention entre Urbicite et la Ville de Bordeaux.	07/07/2017	Emprise : 2 m ² Objet : installation d'une sculpture monumentale sur le toit de la Cité Municipale dans le cadre de l'exposition intitulée Another Time, parcours d'art contemporain dans l'espace public Durée : du 1 ^{er} juillet au 25 octobre 2017 Redevance : gratuité
Bail d'habitation entre Mme X et la Ville de Bordeaux pour la location d'une maison située 16 rue d'Epernay à Mérignac.	11/07/2017	Emprise : maison de 125 m ² Objet : logement de fonction Durée : 3 ans à compter du 15 juin 2017 Loyer : 14 400€ par an Charges : remboursement des charges récupérables
Avenant à la convention de location du 1 ^{er} juillet 2011 entre Domofrance et la Ville de Bordeaux pour des locaux situés avenue de Laroque à Bordeaux.	08/11/2017	Description : locaux n°920 et 951 correspondant au multi accueil Arc en Ciel Objet : modification de l'article relatif à la révision du loyer. Le loyer sera révisé à la hausse comme à la baisse de l'indice de référence à compter du 1 ^{er} octobre 2017
Avenant à la convention de location du 1 ^{er} juillet 2011 entre Domofrance et la Ville de Bordeaux pour des locaux situés avenue de Laroque à Bordeaux.	08/11/2017	Description : locaux n°489 et 520 correspondant au multi accueil Arc en Ciel Objet : modification de l'article relatif à la révision du loyer. Le loyer sera révisé à la hausse comme à la baisse de l'indice de référence à compter du 1 ^{er} octobre 2017
Avenant à la convention de location du 1 ^{er} juillet 2011 entre Domofrance et la Ville de Bordeaux pour des locaux situés avenue de Laroque à Bordeaux.	08/11/2017	Description : local n° 703 correspondant à la salle d'activités du multi accueil Arc en Ciel Objet : modification de l'article relatif à la révision du loyer. Le loyer sera révisé à la hausse comme à la baisse de l'indice de référence à compter du 1 ^{er} octobre 2017
Bail civil de bureaux entre la SCPI LAFFITTE PIERRE et la Ville de Bordeaux pour l'occupation de locaux sein de l'immeuble Piazza situé 2 place Ravezies à Bordeaux.	17/11/2017	Emprise : 312 m ² Objet : bureaux et lieu d'accueil de la Maison de la Justice et du Droit Durée : 9 ans à compter du 12 janvier 2018 Loyer : 51 110€ HT par an Fluides : à la charge du preneur Charges : charges récupérables et taxe foncière à la charge du preneur

Convention d'occupation précaire et révocable de locaux, appartenant à l'Etat, au sein de la Cité administrative et situés rue Jules Ferry à Bordeaux.	06/12/2017	Emprise : 1 092 m ² Objet : multi-accueil petit enfance interministériel de la Cité Administrative de Bordeaux Durée : 3 ans à compter du 1 ^{er} janvier 2017 Redevance : gratuité Fluides : à la charge de l'occupant
--	------------	--

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 mai 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Alain JUPPE